

COMMISSION TECHNIQUE - SAISON 2025/2026

Cahier des charges des formations organisées au sein des Clubs

Les Clubs intéressés pour accueillir les sessions de formation sont priés de prendre connaissance de ces documents puis de les renvoyer à la Commission Technique : technique@provence.fff.fr

Formations proposées: CFI U6-U9 / CFI U10-U13 / CFI U14-U19 / CFI Seniors

• Déroulement de la formation :

Le CFI a un volume horaire de 16^H, soit deux jours de formations :

- $matin => 08^{H}30 12^{H}00$
- après-midi => $13^{H}30 18^{H}00$

Les deux jours de formation sont espacés de 15 jours environ. La formation est assurée par les membres de la Commission Technique du District de Provence.

JOUR 1	JOUR 2
Accueil Partie en salle de 08 ^H 30 à 10 ^H 00	Partie en salle de 08 ^H 30 à 10 ^H 00
Partie Terrain	Partie Terrain
de 10 ^H 00 à 12 ^H 00	de 10 ^H 00 à 12 ^H 00
REPAS	REPAS
Partie en salle	Partie en salle
de 13 ^H 30 à 14 ^H 30	de 13 ^H 30 à 14 ^H 30
Partie Terrain	Partie Terrain
de 14 ^H 30 à 16 ^H 30	de 14 ^H 30 à 16 ^H 30
Partie en salle	Partie en salle
de 16 ^H 30 à 18 ^H 00	de 16 ^H 30 à 18 ^H 00

NB : Il est possible que les horaires soient modifiés selon les besoins de la formation.

• Besoin Matériels :

- 1 salle pouvant accueillir entre 16 et 25 personnes (tables et chaises)
- 1 paperboard ou 1 tableau pour écrire (si possible)
- 1 TV ou 1 rétroprojecteur (si possible)
- 1 terrain de football à 11
- 2 vestiaires avec douches pour les stagiaires
- Matériel pédagogique : plots, coupelles, cerceaux...
- 1 lieu de restauration proche du Stade

• Financement de la formation :

- Le Club est prioritaire pour inscrire 3 personnes sur la session dont il accueille la formation
- Les **inscriptions** doivent être **effectuées en ligne** dès confirmation du District de la mise en place de la formation au sein de sa Structure
- Le Club recevant la formation n'est pas exempté du paiement de celle-ci.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR LES CLUBS SOUHAITANT ACCUEILLIR UNE FORMATION AU SEIN DE LEUR STRUCTURE

Fiche à renvoyer à la Commission Technique avant le <u>17 Août 2025 dernier délai</u>
<u>technique@provence.fff.fr</u>

REINSEIGNEIVIENTS CLUB	
Les informations renseignées ci-dessous serviront de formation	pour toute communication concernant la session
Nom du Club :	
Nom et prénom de la personne référente :	
Téléphone Portable :	
Adresse électronique :	ès de la Mairie, merci de nous communiquer l'adresse
RENSEIGNEMENTS STRUCTURE	
Les informations renseignées ci-dessous serviront de formation	pour convoquer les éducateurs(trices) à la session
Nom de la Structure (Stade) :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Nom des Infrastructures (Salle de cours) :	
Adresse :	
Code Postal :	
DENICE CONTRACTOR DECTAL DATION	
RENSEIGNEMENTS RESTAURATION	
Les informations renseignées ci-dessous serviront	pour la restauration de la session de formation
•	☐ Restauration sera prise à l'extérieure
Restauration prise à l'extérieure, Nom du Restaura	
Adresse:	
Code Postal :	viile :
SESSIONS DE FORMATIONS	
Merci de choisir parmi les formations suivantes en Infrastructures	n fonction de la <u>disponibilité</u> de la Structure et des
☐ CFI - U6-U9 : 22.09 et 13.10.2025	☐ CFI - U10-U13 : 25.09 et 16.10.2025
☐ CFI - U6-U9 : 03 et 24.11.2025	☐ CFI - U10-U13 : 06 et 27.11.2025
☐ CFI - U6-U9 : 19.01 et 09.02.2026	☐ CFI - U10-U13 : 22.01 et 12.02.2026
☐ CFI - U6-U9 : 02 et 30.03.2026	☐ CFI - U10-U13 : 05.03 et 02.04.2026
☐ CFI - U6-U9 : 27.04 et 18.05.2026	☐ CFI - U10-U13 : 04 et 28.05.2026
☐ CFI - U14-U19 : 23.09 et 14.10.2025	☐ CFI - Seniors : 26.09 et 17.10.2025
☐ CFI - U14-U19 : 04 et 25.11.2025	☐ CFI - Seniors : 07 et 28.11.2025
☐ CFI - U14-U19 : 20.01 et 10.02.2026	☐ CFI - Seniors : 23.01 et 13.02.2026
☐ CFI - U14-U19 : 03 et 31.03.2026	☐ CFI - Seniors : 06.03 et 03.04.2026
☐ CFI - U14-U19 : 28.04 et 19.05.2026	☐ CFI - Seniors : 05 et 29.05.2026

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT STRUCTURE ACCUEILLANT LA FORMATION

Je soussigné(e) M. ou Mme
Président(e) du Club :
est d'accord pour accueillir la formation organisée par le District de Provence.

Pour cela, je m'engage à mettre à disposition du District de Provence <u>pendant les deux jours</u> <u>de formation de 08^H30 à 12^H00 et de 13^H30 à 18^H00</u>, le matériel suivant :

- 1 salle pouvant accueillir entre 16 et 25 personnes (tables et chaises)
- 1 paperboard ou 1 tableau pour écrire (si possible)
- 1 TV ou 1 rétroprojecteur (si possible)
- 1 terrain de football à 11 (avec les buts) disponible pour les <u>deux jours de formation</u> (toute la journée) /!\ aux réservations effectuées par les établissements scolaires
- 2 vestiaires avec douches pour les stagiaires
- Matériel pédagogique : plots, coupelles, cerceaux...

Je m'engage à :

- Accueillir durant la formation des Stagiaires autres que ceux de mon Club;
- Proposer au District de Provence une solution concernant la restauration des deux midis, en fonction des connaissances du secteur ;
- Régler les frais pédagogiques et les frais de restauration des Stagiaires de mon Club.

RESTAURATION

Le coût des repas ne doit pas excéder 18€ TTC par personne.

Le nombre de repas pour la seconde journée sera réajusté en fonction des absences de la première journée de formation.

Il faudra faire parvenir la facture par courriel à <u>ir2f@mediterranee.fff.fr</u>, mentionnant les informations suivantes :

- Dates de la formation
- Nombre de repas
- Coût du repas

Celle-ci devra être accompagnée des justificatifs (ex. : tickets de caisse si achats effectués par le Club ; facture du Prestataire...) ainsi que d'un RIB.

/!\ La facture adressée à l'IR2F devra être au nom du Club si c'est le Club qui avance les frais de restauration. Au contraire, la facture sera au nom du Prestataire si celui-ci est en attente du paiement de la part de l'IR2F.

J'ai pris connaissance du déroulement de la formation, du tarif et du matériel pédagogique à fournir.

À	•
Cachet du Club :	Signature du Président(e) du Club :